



## Taxe d'habitation pour une location de 10 mois d'un meublé

Par **tidia**, le **25/07/2008** à **12:52**

bonjour,

nous avons loué 10 mois un studio meublé pour notre fille étudiante à Nice

le propriétaire nous réclame le paiement de la taxe d'habitation alors qu'elle n'est pas due pour un meublé qui n'est pas loué à l'année (info sur le site [gouv.fr](http://gouv.fr))

par contre le propriétaire nous dit que nous avons signé le bail indiquant ce paiement (mais nous ne connaissons pas ce texte de loi et il a reconnu que lui non plus) et que donc nous devons payer malgré tout

avons nous raison de protester ?

merci